

■ TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
Tropic Bar Sàrl en liquidation, Tavannes
2. Décision de dissolution par: assemblée des associés
3. Date de la décision: 06.07.2009
4. Echéance de préavis des créances: **14.10.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Settimio Sciarra, Gummenstrasse 32, 2562 Port
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
Nicolet Max-Olivier, avocat et notaire
2501 Bienne

05241704